

UE	Codes Eléments / Epreuves	Unités d'enseignement	Responsables / Intervenants	Parcours	Période d'enseignement	Crédits ECTS	Coeff	CM	TD	TP	Session unique ou première					Seconde session		Stage Mémoire Projet
											% ou barème contrôle continu	Nature Epreuves terminales	Période épreuve terminale	Durée épreuves	Barème	Nature Epreuves terminales	Durée épreuves	Préciser avec ou sans soutenance
BCC 1 : Expression, Communication et utilisation du numérique pour développer un esprit critique																		
RNCP37711BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère																		
UE 1	6VAQN01U	Anglais	AL DAMONGEOT	AQE, FVO	semestres 1 et 2	3	3		24			100%			/20	oral	20min	
RNCP37711BC01 - Utiliser les outils numériques de référence																		
UE 2	6VAQN02U	Communication	S.MARCHAND	AQE, FVO, LPOT	semestre 1	4	4	14	30,5			70%	Ecrit sur ordinateur	semestre1	1h	/20	oral	20min
BCC 2 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle pour développer son projet																		
RNCP37711BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle																		
UE 17	6VAQN17U	Mise en situation professionnelle	S.MARCHAND	AQE, FVO	semestres 1 et 2	15	17	21	1			0%	Dossier stage final + oral 30mn soutenance stage final + note maître stage	semestre 2		/20	oral	20min
BCC 3 : Identification du process de production et positionnement vis-à-vis du champ professionnel pour élaborer les réponses pertinentes																		
RNCP37711BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel																		
UE 3	6VAQN03U	Bases de la production	T.DEVAUD	AQE, FVO, LPOT	semestre 1	4	4	42	7	9		70%	Ecrit	semestre 1	1h	/20	oral	20 min
UE 4	6VAQN04U	Filière	G. de REVEL	AQE, FVO, LPOT	semestre 1	4	4	39	8			0%	Ecrit	semestre 1	2h	/20	oral	20 min
BCC 4 : Production des vins																		
RNCP37711BC08 - Réaliser un diagnostic et/ou un audit pour apporter des conseils																		
UE 5	6VAQN05U	Production des vins	R.GHIDOSI	AQE, FVO, LPOT	semestres 1 et 2	4	4	34	12			0%			/20	oral	20 min	
	6VAQN05EX1	écrit terminal					3						Ecrit	semestre 2	2h	/20		
	6VAQN05EX2	rapport TP					1						Rapport	semestre 2		/20		
UE 6	6VAQN06U	Le vin dans son environnement	A.RABOT	AQE, FVO	semestres 1 et 2	2	2	26				0%	Ecrit	semestre 2	1h	/20	oral	20 min
BCC 7 : Maîtrise de techniques d'analyse du vin et des normes																		
RNCP37711BC06 - Coordonner et mettre en œuvre une démarche d'assurance qualité au sein de la filière viti-vinicole																		
UE 12	6VAQN12U	Qualité et normes	S.MARCHAND	AQE	semestre 2	2	2		26			0%	Ecrit	semestre 2	1h	/20	oral	20 min
UE 13	6VAQN13U	Analyse chimique	S.MARCHAND	AQE	semestres 1 et 2	6	6		45	27		50%	Ecrit	semestre 2	2h	/20	oral	20 min
UE 14	6VAQN14U	Analyse biologique et sensorielle	M.BELY	AQE	semestre 2	4	4		22	29						/20	oral	20 min
	6VAQN14EX1	écrit terminal					3						Ecrit	semestre 2	2h	/20		
	6VAQN14EX2	rapport TP					1						Rapport	semestre 2		/20		
BCC 8 : Approches Expérimentales																		
RNCP37711BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse																		
UE 15	6VAQN15U	Outils pour l'expérimentation	A.RABOT	AQE	semestre 2	3	3		28	4		0%	projet			/20	oral	20 min
UE 16	6VAQN16U	Procédés	C.NIOI	AQE	semestres 1 et 2	3	3		24	12,5		0%						
	6VAQN16EX1	écrit terminal					2,7						Ecrit	semestre 2	1h	/20	oral	20 min
	6VAQN16EX2	rapport TP					0,3						Rapport	semestre 2		/20		
BCC OUVERTURE	BCC OUVERTURE				semestres 1 et 2	6	6					0%	Oral	semestre 2	15min	/20	oral	20 min

Les épreuves peuvent se dérouler soit en présentiel, soit en distanciel.  
 La première session d'examen est organisée fin décembre pour les UE du semestre 1 et avant le départ en stage pour les UE du second semestre sauf pour l'oral du stage qui se déroulera en fin de stage.  
 Une deuxième session est organisée après l'oral du stage.  
 La licence est décernée aux étudiants qui ont obtenu la moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement.  
 La compensation entre UEs en s'opère que dans le cas où il n'y a pas de note inférieure à 06/20 à chaque UEs  
 Lorsque l'étudiant n'a pas satisfait aux contrôles des connaissances, il peut conserver à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.  
 Toute unité ayant obtenu une note inférieure à ce seuil devra être repassée à la seconde session.  
 Chaque bloc de compétences est validé dès lors que l'étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement constituant le bloc de compétences.